



EXTRAIT DE PÉTITION **(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 092 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE, les statistiques l'indiquent, la violence conjugale est en augmentation ces dernières années (de 17 500 victimes en 2005 à 25 400 victimes en 2022);

CONSIDÉRANT QUE, les statistiques l'indiquent, la violence conjugale touche majoritairement les femmes (environ 80 % des personnes victimes sur la période 2005-2022);

CONSIDÉRANT QUE, les statistiques l'indiquent, les femmes sont majoritairement victimes de crimes violents (52 % en 2022);

CONSIDÉRANT QUE les ressources d'hébergement à moyen et long terme pour les femmes vivant ces enjeux font cruellement défaut, dans toutes les régions du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les objectifs des actions 18 et 19 du Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 ne sont pas atteints en janvier 2024;

CONSIDÉRANT QUE les impacts négatifs sur les personnes victimes de violence, incluant les enfants, sont à long terme et parfois irréversibles.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec une augmentation des ressources d'hébergement de moyen et de long terme pour les personnes et leurs enfants victimes de violence notamment par la création d'un programme de financement dédié à la construction de maisons d'aide et d'hébergement et de maisons d'hébergement de 2^e étape et par le financement à la mission globale des maisons d'hébergement.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Paul St-Pierre Plamondon
Député de Camille-Laurin

21 mai 2024

Date de signature de l'extrait